

Pour les contrats d'apprentissage conclus depuis le			01/01/2020	
SMIC horaire brut au 01/01/2020		10,15 €	Brut mensuel	1 539,42 €
Année exécution du Contrat	Moins de 18ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1ère année	27%	43%	53%	100%
	416 €	662 €	816 €	1 539 €
2ème année	39%	51%	61%	100%
	600 €	785 €	939 €	1 539 €
3ème année	55%	67%	78%	100%
	847 €	1 031 €	1 201 €	1 539 €

Pour l'apprenti(e) dans le secteur public :

Plus 10% lorsque le diplôme est de niveau Bac

Plus 20% lorsque le diplôme est de niveau Bac+2 et plus